



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Association UNAPEI 34

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association UNAPEI 34

75 rue clement-francois prunelle - 34790 grabels

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Association UNAPEI 34

75 Rue Clement-Francois Prunelle 34790 Grabels

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association UNAPEI 34,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI 34 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 17 juin 2026

KPMG S.A.

Gilles CHARLES

Associé

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	252 369	226 111	26 258	34 409
Autres immobilisations incorporelles	320 005	179 931	140 074	149 337
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 609 338	593 848	6 015 490	6 117 960
Constructions	74 131 158	39 261 012	34 870 145	30 975 696
Installations techniques, matériel et outillage	5 609 741	4 530 662	1 079 079	1 183 801
Autres immobilisations corporelles	7 110 610	5 883 222	1 227 388	1 303 929
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	317 987		317 987	1 693 977
BIENS RECUS PAR LEGS / DONATIONS POUR CESSION				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	156 964	10 017	146 948	154 409
Autres immobilisations financières	713 817		713 817	712 938
<u>TOTAL I</u>	<u>95 221 989</u>	<u>50 684 803</u>	<u>44 537 186</u>	<u>42 326 457</u>
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	43 153	4 319	38 834	36 239
En-cours de production (B & S)	11 403		11 403	
Marchandises	25 894		25 894	27 835
CREANCES				
Usagers et comptes rattachés	4 109 013	72 108	4 036 905	3 969 014
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	4 217 805	870 749	3 347 055	2 941 525
Charges constatées d'avance	197 892		197 892	181 743
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 269 530		16 269 530	9 805 947
Disponibilités	1 578 720		1 578 720	8 763 377
<u>TOTAL II</u>	<u>26 453 409</u>	<u>947 176</u>	<u>25 506 233</u>	<u>25 725 680</u>
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
<u>TOTAL III</u>				
TOTAL DE L'ACTIF	121 675 398	51 631 980	70 043 418	68 052 137

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	12 616 819	12 616 819
Fonds propres avec droit de reprise	136 121	136 121
Ecart de réévaluation		
Réserves activités SMS gestion contrôlée	11 352 981	10 649 186
Autres réserves	9 782	9 782
Report à nouveau des activités sociales médico sociales	-1 198 650	-1 199 114
Report à nouveau propre	2 066 565	2 078 180
Résultat de l'exercice	1 528 805	692 645
SITUATION NETTE	26 512 424	24 983 619
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	289 935	297 129
Provisions règlementées	5 378 221	5 164 357
<u>TOTAL I</u>	<u>32 180 579</u>	<u>30 445 105</u>
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	2 692 446	2 966 429
<u>TOTAL II</u>	<u>2 692 446</u>	<u>2 966 429</u>
PROVISIONS		
Provisions pour risques	381 516	339 118
Provisions pour charges		
<u>TOTAL III</u>	<u>381 516</u>	<u>339 118</u>
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 689 626	22 172 009
Emprunts et dettes financières diverses	17 822	17 822
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 591 364	1 655 228
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 790 300	7 382 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	729 990	1 268 598
Autres dettes	229 254	307 329
Produits constatés d'avance	740 522	1 498 492
<u>TOTAL IV</u>	<u>34 788 877</u>	<u>34 301 485</u>
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL DU PASSIF	70 043 418	68 052 137

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Simple : Variation en valeur
Cotisations	27 840	26 720	1 120
Ventes de Biens et services	6 437 343	6 072 762	364 581
Production stockée	1 352	2 072	-720
Production immobilisée		10 384	-10 384
Concours publics et subventions	55 578 174	53 657 884	1 920 290
Ressources liées à la générosité du public	52 304	46 780	5 524
Contributions financières			
Reprises amortissements, dépréciations et provisions	163 447	344 003	-180 557
Utilisation des fonds dédiés	352 856	367 902	-15 045
Autres produits	1 838 396	330 502	1 507 894
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>64 451 712</u>	<u>60 859 010</u>	<u>3 592 702</u>
Achats de marchandises	7 316	8 171	-855
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières	1 620 755	1 809 238	-188 483
Variation de stock de matières premières	23 421	-1 617	25 038
Autres achats et charges externes	12 577 524	12 643 193	-65 670
Aides financières			
Impôts et taxes	3 626 436	3 520 298	106 138
Salaires et Traitements	29 595 254	28 514 737	1 080 517
Charges sociales	10 765 521	10 331 852	433 669
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 435 396	3 096 640	338 756
Dotations aux provisions	202 383	35 058	167 324
Report en fonds dédiés	78 874	94 146	-15 272
Autres charges	450 840	95 248	355 592
<u>Charges d'exploitation</u>	<u>62 383 719</u>	<u>60 146 965</u>	<u>2 236 754</u>
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>	<i>2 067 992</i>	<i>712 044</i>	<i>1 355 948</i>
Produits financiers	402 210	451 586	-49 376
Charges financières	695 462	477 059	218 402
<u>Résultat financier</u>	<u>-293 251</u>	<u>-25 473</u>	<u>-267 778</u>
<i>RESULTAT COURANT</i>	<i>1 774 741</i>	<i>686 571</i>	<i>1 088 170</i>
Produits exceptionnels	2 603	521 284	-518 680
Charges exceptionnelles	216 467	473 080	-256 613
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-213 863</u>	<u>48 204</u>	<u>-262 067</u>
Participation des salariés			
Impôts sur les sociétés	32 072	42 131	-10 058
<i>EXCEDENT OU DEFICIT</i>	<i>1 528 805</i>	<i>692 645</i>	<i>836 160</i>
Contributions volontaires en nature			
Charges des contributions volontaires en nature			

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Analyse des résultats
- Résultats administratifs
- Analyse des reports à nouveau
- Tableau des immobilisations
- Tableau des amortissements
- Tableau des fonds propres
- Tableau des réserves et provisions
- Valeurs mobilières de placement
- Suivi des fonds dédiés
- Suivi des subventions d'investissement
- Etat des créances et dettes
- Produits à recevoir
- Charges à payer
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges et produits exceptionnels
- Engagements financiers
- Dettes garanties par des sûretés réelles
- Concours publics et subventions
- Honoraires de commissariat aux comptes

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- **Etat des participations**
- **Compte de résultat par origine et destination**
- **Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1/ Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

Description de l'objet social de l'entité

L'Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales du Département de l'Hérault est une Association militante et gestionnaire, à but non lucratif et à gestion désintéressée. Elle relève de la loi du 1er juillet 1901 et de son décret d'application.

Elle est désignée sous le sigle Unapei 34.

Elle est affiliée à l'Unapei, l'Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis, reconnue d'utilité publique par le décret du 30/08/1963 (paru au Journal Officiel le 04/09/1963).

Sa zone d'action s'étend au département de l'Hérault.

Son siège social est fixé au 75 rue Clément François Prunelle à Grabels (34790).

L'Unapei 34 a pour buts de :

- Œuvrer pour la personne en situation de handicap mental
- Rassembler, aider et soutenir les familles ayant un enfant, adolescent ou adulte en situation de handicap mental et leur donner les moyens d'exercer pleinement leur responsabilité parentale
- Favoriser l'intégration de la personne en situation de handicap mental accompagnée à chaque étape de sa vie dans tous les domaines s'avérant nécessaires dans la mise en œuvre de son projet personnalisé.
- Et tout autre but propre à l'Association. En particulier, l'Association pourra également, en fonction des moyens et compétences qu'elle pourra mettre en œuvre, œuvrer au profit des personnes en situation de handicap tel que défini ci-après :

* Sont considérées comme personnes en situation de handicap les personnes qui ont un retard global des acquisitions et une limitation des capacités adaptatives et qui ont des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse notamment de la déficience intellectuelle ou cognitive, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice cérébrale et de handicap psychique.

1. Le pôle ENFANCE

Le pôle ENFANCE accueille des enfants, de la naissance à leur majorité et quelques adultes. Il dispense une éducation spécialisée sur les plans éducatif, pédagogique et thérapeutique.

2. Le pôle HÉBERGEMENT & ACCUEIL DE JOUR

Le pôle HÉBERGEMENT regroupe les lieux de vie d'adultes qui, dans la journée, participent à des activités professionnelles, éducatives ou occupationnelles sur place ou à l'extérieur.

3. Le pôle SOIN

Le pôle SOIN compte deux établissements d'accueil de personnes ayant besoin d'un service médical et paramédical.

4. Le pôle TRAVAIL

Le pôle TRAVAIL permet l'accueil d'adultes dans des établissements où le travail est le support principal de l'accompagnement. Un soutien médico-psychologique et social est également assuré. Les activités économiques des ESAT s'adaptent au tissu économique local et favorisent le partenariat avec les entreprises et collectivités. Développées sous forme d'ateliers, ces activités sont principalement : la res-tauration, les espaces verts, la blanchisserie, la sous-traitance, la culture sous serre et des prestations de services, le détachement en entreprise.

5. Le pôle ACCOMPAGNEMENT

Le pôle ACCOMPAGNEMENT assure le suivi de toute personne issue ou non d'un établissement spécialisé, travaillant ou non en milieu protégé ou ordinaire et en projet d'habitat individuel.

2/ Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant

A - Amendement CRETON

Dans le cadre de l'amendement CRETON, à compter des 20 ans de l'usager, le prix de journée est facturé au C.D. 34 dans le cadre normal de sa compétence. Cette prise en charge est également financée dans le cadre du C.P.O.M. contractualisé avec l'A.R.S. La comptabilisation de ces deux financements dans les produits de l'activité, selon le schéma convenu avec l'ARS, conduit à constater un produit constaté d'avance de 598 K Euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

B - I.M.E. LES HIRONDELLES

Le délai de prescription étant écoulé, une **dette a été soldée en produits de gestion courante** (compte 758800) dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels 2025 = 344 606 euros.

C - M.A.S. PAYS DE THAU

Rachat des locaux à la Semabath. Le 29 octobre 2025 signature d'acquisition (levée d'option) auprès du notaire. La cession a été conclue moyennant le prix de de 561 038,12 Euros. Le preneur (UNAPEI 34) s'étant déjà acquitté de diverses sommes durant la location, les sommes restant à verser se sont élevées à 220 361,05 Euros (doit de jouissance (fraction A) + le solde du prix exigible (fraction B)). Le coût de l'immobilisation revant à 641 346,15 Euros, l'opération a engendré un produit « exceptionnel 2025 » de 420 985,10 Euros (cumul des sommes passées en charges durant la location concernant le prix de vente en cas de levée de l'option).

D - Vente de la Villa de Saint-Bauzille-de-Putois

Synthèse de l'opération :

- Prix de vente = 285 000 Euros.
- Valeur nette comptable à l'actif = 150 000 Euros de terrain + 144 360 Euros de bâtiment.
- Soit une moins-value de cession de 9 360 Euros.

E - Projet de construction

Avancement du projet de construction à la suite de la donation du terrain + maison à Castelnau-le-Lez

- En 2024, uniquement étude hydrologique du terrain = 3 235 Euros.
- En 2025, nombreux frais d'études = 111 504 Euros.
- Total immobilisations en cours au 31/12/2025 = 114 739 Euros.

3/ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

4/ L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'établissement	1 à 30 ans
- Site internet	3 ans
- Etudes et logiciels	1 à 20 ans
- Constructions	1 à 65 ans
- Agencements et aménagements des constructions & terrains	2 à 50 ans
- Matériel et outillage	1 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 50 ans
- Mobilier	2 à 25 ans
- Autres immobilisations corporelles	1 à 15 ans
- Immobilisations sur taxe d'apprentissage	3 à 8 ans
- Immobilisations sur subventions	3 à 8 ans
- Immobilisations sur placements	3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Le tableau des réserves et provisions décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Subventions d'investissement

Le tableau des subventions d'investissement décrit, le cas échéant, l'obtention de nouvelles subventions, les quotes-parts de ces subventions d'investissement virées au résultat, et la diminution des subventions.

Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

5/ Changement de méthode comptable :

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable. L'association applique une méthode prospective, le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements induits sont les suivants :

- Les postes de transferts de charges sont supprimés. Les opérations précédemment affectées dans ces comptes sont désormais comptabilisées en produits de refacturation, en produits d'indemnité d'assurance ou en déduction des charges qu'ils compensent, selon la nature de l'opération.
- L'utilisation des comptes de produits et charges exceptionnels est strictement limitée aux opérations liées à un " évènement majeur et inhabituel ".

Comparatif difficile sur certains comptes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

6/ Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- du règlement n° 2014-03 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable général.
- du règlement n° 2018-06 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 5 Décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- du règlement n° 2019-04 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 8 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes de droit privé à but non lucratif.
- du règlement n°2022-06 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 4 Novembre 2022 modifiant le règlement n°2014-03 de l'ANC du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.
- du règlement n°2023-03 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 7 Juillet 2023 modifiant le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 Décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- de l'arrêté du 27 Décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Gestion contrôlée : Présentation

7/ Résultats de la gestion contrôlée

Les résultats et les reports à nouveau de la gestion contrôlée dont le détail est fourni en annexe, figurent temporairement dans les fonds propres dans l'attente de l'affectation définitive par les organismes financeurs.

8/ Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont valorisés selon la méthode droits proratisés temporis (progression de 1%) majorée des charges sociales. Il a été retenu un taux d'actualisation de 3,96 %, une rotation lente du turn-over et un âge moyen de départ à la retraite volontaire de 64 ans.

Comptabilisation partielle de cet engagement en report à nouveau compte 11592640 pour 38 189 Euros.

ANALYSE DES RESULTATS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS
U.N.A.P.E.I. 34 GESTION PROPRE SIEGE		125 885,73		100 658,36
I.M.E. CHÂTEAU D'Ô			96 975,66	
FOYERS LES ECUREUILS				
F.L.E.			166 544,38	
F.O.C.			143 089,17	
RESIDENTS TRAVAILLEURS		79 091,57		
S.A.V.S. LIS AURETO			82 828,43	
LES HAUTES GARRIGUES				
B.A.P.C.	115 336,20			
B.P.A.S.				26 246,44
S.A.E.S.A.T.			10 715,75	
FOYERS HAUTES GARRIGUES			59 874,07	
PESCALUNES				
I.M.E.				35 581,08
S.E.S.S.A.D.			18 420,89	
E.S.A.T. L'ENVOL CASTELNAU				
B.A.P.C.	27 741,12			
B.P.A.S.			58 100,95	
S.A.E.S.A.T.				9 913,00
ENTREPRISE ADAPTEE	220 410,17			
ATO LES TERRES BLANCHES			65 812,70	
E.S.A.T. LA CROIX VERTE				
B.A.P.C.	198 298,19			
B.P.A.S.			46 958,40	
S.A.E.S.A.T.			42 719,37	
E.A.M. LE GUILHEM			143 146,14	
F.L.E. LE COLIBRI				11 926,44
FOYER A.T.O. LE PARC				113 574,28
FOYER E.S.A.T. LES LAVANDES				128 357,65
FOYER MARQUEROSE			51 406,98	
I.M.E. LES MURIERS				202 902,52
S.E.S.S.A.D. LA DOMITIENNE			14 151,63	
SOUS - TOTAL	561 785,68	204 977,30	1 000 744,52	629 159,77

ANALYSE DES RESULTATS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS
E.S.A.T. L'ENVOL FRONTIGNAN B.A.P.C. B.P.A.S. S.A.E.S.A.T. I.M.E. LES HIRONDELLES S.E.S.S.A.D. LES HIRONDELLES M.A.S. PAYS DE THAU FOYER ECUREUILS FRONTIGNAN F.L.E. BOUQUET DES GARRIGUES AIDE A LA VIE PARTAGE	64 025,45		5 507,02 246 951,75 433 335,12 34 728,33 58 233,15	14 028,00 6 474,74
TOTAUX	625 811,13	226 843,05	1 779 499,89	649 662,51

RESULTATS ADMINISTRATIFS

GESTION CONTRÔLÉE ETABLISSEMENTS SOCIAUX MEDICO-SOCIAUX	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE ANTERIEUR + RCA	CHARGES AVEC PRISE EN COMPTE DIFFEREE	RESULTAT ADMINISTRATIF
U.N.A.P.E.I. 34				
SIEGE	-100 658,36		60 561,24	-40 097,12
I.M.E. CHÂTEAU D'Ô	96 975,66	25 725,55	11 319,35	134 020,56
FOYER LES ECUREUILS				
F.L.E.	166 544,38		-5 621,88	160 922,50
F.O.C.	143 089,17		14 165,93	157 255,10
S.A.V.S. LIS AURETO	82 828,43		10 226,39	93 054,82
LES HAUTES GARRIGUES				
B.P.A.S.	-26 246,44	2 086,08	-6 048,39	-30 208,75
S.A.E.S.A.T.	10 715,75		-2 404,92	8 310,83
FOYERS HAUTES GARRIGUES	59 874,07		6 365,78	66 239,85
PESCALUNES				
I.M.E.	-35 581,08	382,08	12 854,27	-22 344,73
S.E.S.S.A.D.	18 420,89		-396,65	18 024,24
U.N.A.P.E.I. 34 CASTELNAU				
B.P.A.S.	58 100,95	7 839,53	-7 805,35	58 135,13
S.A.E.S.A.T.	-9 913,00		6 161,66	-3 751,34
ATO LES TERRES BLANCHES	65 812,70		2 549,86	68 362,56
E.S.A.T. CROIX VERTE				
B.P.A.S.	46 958,40	2 529,51	-6 708,65	42 779,26
S.A.E.S.A.T.	42 719,37		883,63	43 603,00
E.A.M. LE GUILHEM	143 146,14	15 240,43	8 665,61	167 052,18
F.L.E. LE COLIBRI	-11 926,44		-1 496,44	-13 422,88
FOYER A.T.O. LE PARC	-113 574,28		6 505,43	-107 068,85
FOYER E.S.A.T. LES LAVANDES	-128 357,65		12 722,71	-115 634,94
FOYER MARQUEROSE	51 406,98		8 385,71	59 792,69
I.M.E. LES MURIERS	-202 902,52	93 489,83	783,88	-108 628,81
S.E.S.S.A.D. LA DOMITIENNE	14 151,63	3 076,86	3 653,30	20 881,79
E.S.A.T. L'ENVOL FRONTIGNAN				
B.P.A.S.	-14 028,00	35 943,54	32 134,42	54 049,96
S.A.E.S.A.T.	5 507,02		-2 591,40	2 915,62
I.M.E. LES HIRONDELLES	246 951,75		28 502,00	275 453,75
S.E.S.S.A.D. LES HIRONDELLES	-6 474,74		14 048,51	7 573,77
M.A.S. PAYS DE THAU	433 335,12		26 908,28	460 243,40
FOYER ECUREUILS FRONTIGNAN	34 728,33		16 142,87	50 871,20
F.L.E. BOUQUET DES GARRIGUES	58 233,15		6 531,36	64 764,51
TOTAUX	1 129 837,38	186 313,41	256 998,51	1 573 149,30

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAU

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
REPORT A NOUVEAU HORS ACTIVITE MEDICO-SOCIALE ACTIVITE MEDICO-SOCIALE C.I.T.S. DEPENSES REFUSEES PAR LES FINANCEURS RESULTATS EN ATTENTE EXCEDENTS 2009 EXCEDENTS 2012 EXCEDENTS 2015 EXCEDENTS 2017 EXCEDENTS 2020 EXCEDENTS 2021 EXCEDENTS CPOM EXCEDENTS CUMULES C.D. 34 EXCEDENTS AFF. MESURES D'EXPLOITATION DEFICITS 2010 DEFICITS 2012 DEFICITS 2015 DEFICITS 2016 DEFICITS 2017 DEFICITS 2018 DEFICITS 2020 DEFICITS 2021 DEFICITS CPOM P.C.D. DETTE CONGES A PAYER AUTRES P.C.D. INDEMNITES DEPART RETRAITE AUTRES REPRISES RESULTATS EXCEDENTS AFF. MESURES D'EXPLOITATION	1 129 558,20 3 998 638,12 54 475,96	28 469,06 2 183 020,91 904 617,37	3 172,29 90,00 40 133,03 82 546,75 429 353,18 482 580,66 1 733 143,69 73 881,29 1 441 342,16	19 044,80 86 627,93 87 029,78 168 446,04 16 166,36 79 845,42 572 795,48 578 071,97 1 366 256,13 2 771 041,48
TOTAUX	5 182 672,28	3 116 107,34	4 546 675,79	5 745 325,39

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	260 010,25		7 640,90		252 369,35
Autres immobilisations incorporelles	320 267,89	2 966,86	3 229,91		320 004,84
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	580 278,14	2 966,86	10 870,81		572 374,19
Terrains	6 722 777,26	64 134,61	177 573,98		6 609 337,89
Constructions sur sol propre	48 350 850,47	1 216 963,73	209 070,25	2 967 074,08	52 325 818,03
Constructions sur sol d'autrui	87 411,27		3 892,77		83 518,50
Installations générales, agencements des constructions	16 361 414,25	2 264 062,08	139 199,99	55 727,53	18 542 003,87
Install. techniques, Matériel et outillage	5 522 874,17	245 712,03	158 845,58		5 609 740,62
Install. générales, agencements divers	3 033 766,76	161 036,93	14 986,46		3 179 817,23
Matériel de transport	1 611 867,17	30 685,46	41 995,50		1 600 557,13
Matériel de bureau et informatique	1 588 549,52	180 207,52	48 201,08		1 720 555,96
Mobilier	3 094 314,37	131 132,37	46 862,10		3 178 584,64
Autres immobilisations corporelles	609 698,52	9 561,46	8 347,67		610 912,31
Immobilisations corporelles en cours	1 657 717,05	1 630 299,27		-2 987 301,76	300 714,56
Avances et acomptes	36 260,35	17 272,81	760,50	-35 499,85	17 272,81
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	88 677 501,16	5 951 068,27	849 735,88	0,00	93 778 833,55
Participations et créances rattachées	164 425,37		7 461,00		156 964,37
Autres titres immobilisés	453 972,72	1 464,00			455 436,72
Prêts et autres immob. financières	258 964,91	5 404,68	5 989,24		258 380,35
TOTAL IMMOB. FINANCIERES	877 363,00	6 868,68	13 450,24		870 781,44
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	90 135 142,30	5 960 903,81	874 056,93	0,00	95 221 989,18

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTIES	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements fin exercice
Frais d'établissement	225 601,57	8 150,43	7 640,90		226 111,10
Autres immobilisations incorporelles	170 930,74	12 230,30	3 229,91		179 931,13
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	396 532,31	20 380,73	10 870,81		406 042,23
Aménagement terrains	604 816,92	14 602,37	25 571,47		593 847,82
Constructions sur sol propre	25 821 369,17	1 456 489,19	64 709,83		27 213 148,53
Constructions sur sol d'autrui	67 106,07	2 246,52	3 892,77		65 459,82
Installations générales, agencements des constructions	9 024 663,81	931 626,63	138 966,53	-127,69	9 817 196,22
Install. techniques, Matériel et outillage	4 339 072,72	347 544,67	155 955,39		4 530 662,00
Install. générales, agencements divers	1 944 607,26	235 398,90	14 925,96	127,69	2 165 207,89
Matériel de transport	1 412 926,55	87 139,50	41 995,50		1 458 070,55
Matériel de bureau et informatique	1 341 919,58	123 659,19	47 179,84		1 418 398,93
Mobilier	2 286 317,51	204 279,77	46 862,10		2 443 735,18
Autres immobilisations corporelles	559 336,70	12 028,34	8 347,67		563 017,37
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	47 402 136,29	3 415 015,08	548 407,06		50 268 744,31
TOTAL AMORTISSEMENTS	47 798 668,60	3 435 395,81	559 277,87		50 674 786,54

TABLEAU DES FONDS PROPRES

NATURE	Montant début exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	12 616 819,09				12 616 819,09
Fonds propres avec droit de reprise	136 120,75				136 120,75
Écarts de réévaluation					
Réserves gestion propre	9 782,12				9 782,12
Réserves gestion contrôlée	10 649 185,98	703 795,32			11 352 981,30
Report à nouveau gestion propre	2 078 179,83	-23 433,01	22 929,00	11 110,88	2 066 564,94
Report à nouveau gestion contrôlée	-1 199 114,31	12 282,83	11 110,88	22 929,00	-1 198 649,60
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>					
Gestion propre	-32 758,72	32 758,72	625 811,13	226 843,05	398 968,08
Gestion contrôlée	725 403,86	-725 403,86	1 779 499,89	649 662,51	1 129 837,38
SITUATION NETTE	24 983 618,60		2 439 350,90	910 545,44	26 512 424,06
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	297 128,66		44 728,92	51 922,92	289 934,66
Provisions réglementées	5 164 357,40		216 466,68	2 603,45	5 378 220,63
TOTAL FONDS PROPRES	30 445 104,66		2 700 546,50	965 071,81	32 180 579,35

TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS

NATURE DES RESERVES ET PROVISIONS	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant fin d'exercice
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves gestion contrôlée :				
- Investissement	7 322 641,93	439 747,60		7 762 389,53
- Trésorerie	601 912,11			601 912,11
- Compensation des déficits	1 766 229,85	264 047,72		2 030 277,57
- Compensation des amortissements	958 402,09			958 402,09
Autres réserves	9 782,12			9 782,12
TOTAL RESERVES	10 658 968,10	703 795,32		11 362 763,42
Couverture du B.F.R.	1 970 079,68			1 970 079,68
Renouvellement des immobilisations				
Amortissements dérogatoires	98 950,26	4 992,41	149,90	103 792,77
Autres provisions réglementées	3 095 327,46	211 474,27	2 453,55	3 304 348,18
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	5 164 357,40	216 466,68	2 603,45	5 378 220,63
Provisions pour litiges	215 902,00	159 022,00	69 124,00	305 800,00
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (E.S.A.T.)				
Provisions pour départ retraite				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges	123 216,33		47 500,70	75 715,63
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	339 118,33	159 022,00	116 624,70	381 515,63
Dépréciation :				
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles	10 016,68			10 016,68
- Immobilisations financières	30 335,04		26 015,91	4 319,13
- Stocks et en-cours	40 358,69	43 360,69	11 611,61	72 107,77
- Comptes clients et usagers	879 943,86		9 194,48	870 749,38
- Autres créances diverses				
TOTAL DEPRECIATION	960 654,27	43 360,69	46 822,00	957 192,96
TOTAL PROVISIONS	6 464 130,00	418 849,37	166 050,15	6 716 929,22

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU BILAN				
NATURE DES TITRES	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin exercice
COMPTE EPARGNE TEMPS - AG2R	746 473,15	170 032,41	41 924,22	874 581,34
CREDIT COOP. MONET ASS.	69 474,16			69 474,16
C.A.T. TEMPO A PREAVIS	250 000,00			250 000,00
C.A.T. - C.E.L.R.	8 740 000,00	10 000,00	3 000 000,00	5 750 000,00
C.A.T. - CREDIT. COOP.		40 000,00		40 000,00
C.A.T. - S.G.		1 700 000,00		1 700 000,00
OSTR SIR CASH PLUS RC SI 4DEC		300 000,00		300 000,00
OPC CASH +		7 285 474,08		7 285 474,08
TOTAL DES VALEURS MOBILIERES	9 805 947,31	9 505 506,49	3 041 924,22	16 269 529,58

PLUS ET MOINS VALUES LATENTES				
NATURE DES TITRES	Valeur brute fin exercice	Valeur revente fin exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
COMPTE EPARGNE TEMPS - AG2R	874 581,34	874 581,34		
CREDIT COOP. MONET ASS.	69 474,16	76 447,33	6 973,17	
C.A.T. TEMPO A PREAVIS	250 000,00	250 000,00		
C.A.T. - C.E.L.R.	5 750 000,00	5 750 000,00		
C.A.T. - CREDIT. COOP.	40 000,00	40 000,00		
C.A.T. - S.G.	1 700 000,00	1 700 000,00		
OSTR SIR CASH PLUS RC SI 4DEC	300 000,00	300 396,77	396,77	
OPC CASH +	7 285 474,08	7 292 737,81	7 263,73	
PLUS ET MOINS VALUES LATENTES	16 269 529,58	16 284 163,25	14 633,67	

PLUS ET MOINS VALUES DE L'EXERCICE				
NATURE DES TITRES	Plus-values de l'exercice	Moins-values de l'exercice	Dotation aux provisions	Reprise de provisions
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE				

SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant initial	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	
					Montant global	Non utilisé (1)
			A	B	C	D=A+B-C
Contributions financières autorités de tarification						
C.N.R. INVESTISSEMENT						
- INSTALLATION CLIM.	50 000,00	42 486,11		5 000,00	37 486,11	27 000,00
- REFECTION TOITURE	11 000,00	2 613,45		579,28	2 034,17	
- SECURISATION LOCAUX	22 600,00	20 824,53		1 805,20	19 019,33	
- INVESTISSEMENTS B.P.A.S. LA CROIX VERTE	27 000,00	27 000,00			27 000,00	
- INVESTISSEMENTS FOYER FRONTIGNAN	27 660,27	11 358,52		2 551,17	8 807,35	500 358,00
- INVESTISSEMENTS I.M.E. LES HIRONDELLES		43 382,15		8 254,43	35 127,72	
- INVESTISSEMENTS I.M.E. LES MURIERS	500 358,00	500 358,00			500 358,00	
- INVESTISSEMENTS I.M.E. CHÂTEAU D'O	703 000,00	275 478,95		127 356,32	148 122,63	
- INVESTISSEMENTS I.M.E. PESCALUNES		313 918,03		21 135,49	292 782,54	
- INVESTISSEMENTS M.A.S. DE MEZE		377 311,39		21 508,03	355 803,36	
- INVESTISSEMENTS S.E.S.S.A.D. LES HIRONDELLES		24 497,89		4 342,67	20 155,22	
- INVESTISSEMENTS B.P.A.S. LES HAUTES GARRIGUES	304 758,41	177 597,65		32 390,40	145 207,25	
- INVESTISSEMENTS B.P.A.S. L'ENVOL CASTELNAU	385 136,42	214 957,29		36 726,08	178 231,21	
- INVESTISSEMENTS B.P.A.S. L'ENVOL FRONTIGNAN	126 174,99	79 443,41		11 034,76	68 408,65	
- INVESTISSEMENTS E.A.M. LE GUILHEM		15 585,31		275,63	15 309,68	
- SOUTIEN A L'INVESTISSEME	627 361,57	639 444,74		40 981,37	598 463,37	
- CREATION 10 PLACES UUEA	140 000,00	17 938,89		2 000,00	15 938,89	
- ESPACES DE JEUX	540,07	287,87		54,01	233,86	
- MATERIEL SENSORIEL	11 398,00	11 398,00			11 398,00	
- CNR Q.V.T.	3 545,00	1 493,75		696,77	796,98	
- CNR SNOEZELEN	15 580,00	11 797,36		1 558,07	10 239,29	
- CNR BAIGNOIRE BALNEO	20 268,00	20 268,00			20 268,00	
C.N.R. EXPLOITATION						
- FORMATIONS	150 918,70	26 879,50	32 446,89	21 879,50	37 446,89	29 736,77 3 750,00
- CONTRACTUALISATION	29 736,77	29 736,77			29 736,77	
- FORMATION AUTISME	3 750,00	3 750,00			3 750,00	
- REMPLACEMENT AUTOCONDUCTEUR	11 556,36	9 206,36		9 026,36	180,00	46 005,92
- PLATEAU TECHNIQUE	93 000,00	46 005,92			46 005,92	
- QVT	600,00		600,00		600,00	
- SITUATIONS CRITIQUES	35 911,23		35 911,23		35 911,23	
Sous-total :	3 301 853,79	2 945 019,84	68 958,12	349 155,54	2 664 822,42	618 248,69

SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant initial	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	
					Montant global	Non utilisé (1)
		A	B	C	D=A+B-C	
<u>Subventions d'exploitation</u>						
Sous-total :						
<u>Contributions financières d'autres organismes</u>						
Sous-total :						
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>						
MECENAT FONDS DE	28 395,56	15 934,68	7 395,56	2 121,05	21 209,19	
DOTATION - CAISSE EP. LR						
C.E.L.R. - LUTTE CONTRE	5 000,00	3 511,11		1 000,00	2 511,11	
L'OBESITE						
DON BABY FOOT	2 000,00	1 963,33		400,00	1 563,33	
A.D.P.S. - MAGIC COCOON	2 520,00		2 520,00	179,67	2 340,33	
Sous-total :	37 915,56	21 409,12	9 915,56	3 700,72	27 623,96	
Total	3 339 769,35	2 966 428,96	78 873,68	352 856,26	2 692 446,38	618 248,69

(1) dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal (Compte 131/138)	A	B	C	D=A+B-C
CNSA / PAVILLON I.M.E.	200 000,00			200 000,00
SUBV. AMENAGEMENT TERRAIN SPORT	7 000,00			7 000,00
C.N.S.A. P.A.I. 2017	42 600,00			42 600,00
F.A.T.E.A.	52 500,00			52 500,00
P.A.I. NUMERIQUE	23 936,48	35 405,63	23 936,48	35 405,63
SUBV. AMENAGEMENT BLANCHISSERIE	88 788,77			88 788,77
SUBV. ISOLATION THERMIQUE	47 498,97	9 323,29		56 822,26
SUBV. TRAVAUX ENERGETIQUE	37 076,50			37 076,50
TOTAL	499 400,72	44 728,92	23 936,48	520 193,16

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Quotes-parts virées au résultat (Compte 139)	A	B	C	D=A+B-C
CNSA / PAVILLON I.M.E.	135 088,85	3 088,94		138 177,79
SUBV. AMENAGEMENT TERRAIN SPORT	6 651,95	348,05		7 000,00
C.N.S.A. P.A.I. 2017	13 927,86	2 219,40		16 147,26
F.A.T.E.A.	32 281,93	9 333,86		41 615,79
P.A.I. NUMERIQUE				
SUBV. AMENAGEMENT BLANCHISSERIE	8 487,24	3 637,40		12 124,64
SUBV. ISOLATION THERMIQUE	2 666,55	7 257,71		9 924,26
SUBV. TRAVAUX ENERGETIQUE	3 167,68	2 101,08		5 268,76
TOTAL	202 272,06	27 986,44		230 258,50

ETAT DES CREANCES ET DETTES

CREANCES		Montant brut	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1)		125 926,00			125 926,00
Autres immobilisations financières		132 454,35	103 336,51	18 626,84	10 491,00
Débiteurs et comptes rattachés		4 109 013,08	4 109 013,08		
Autres créances		4 217 804,68	3 369 045,37	848 759,31	
Charges constatées d'avance		197 891,68	123 112,93	45 450,93	29 327,82
TOTAL CREANCES		8 783 089,79	7 704 507,89	912 837,08	165 744,82
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice				
DETTES		Montant brut	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts (1) et dettes étab. de crédit (2)		24 689 625,63	1 500 829,52	5 454 589,75	17 734 206,36
Emprunts et dettes financières diverses (1)		17 822,17	17 822,17		
Fournisseurs et comptes rattachés		1 591 364,04	1 591 364,04		
Dettes fiscales et sociales		6 790 299,61	6 790 299,61		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés		729 989,66	729 989,66		
Autres dettes		229 253,79	229 253,79		
Produits constatés d'avance		740 522,22	740 522,22		
TOTAL DETTES		34 788 877,12	11 600 081,01	5 454 589,75	17 734 206,36
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 784 024,00 1 286 752,91		
(2)	Dont à 2 ans au maximum à l'origine Dont à plus de 2 ans à l'origine		31 301,36 24 658 324,27		

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANTS DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1. Créances rattachées à des participations	
2. Autres immobilisations	1 611,68
3. Créances usagers et comptes rattachés	471 111,70
4. Autres créances	1 112 215,14
5. Valeurs mobilières de placement	
6. Disponibilités	281 556,14
TOTAL	1 866 494,66

CHARGES A PAYER

MONTANTS DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1. Emprunts obligataires	
2. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 507,57
3. Concours bancaires	
4. Emprunts et dettes financières diverses	
5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 837,25
6. Dettes fiscales et sociales	5 059 527,17
7. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	358 180,09
8. Autres dettes	
TOTAL	5 842 052,08

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
1. Charges d'exploitation	197 891,68
2. Charges financières	
3. Charges exceptionnelles	
TOTAL	197 891,68
NATURE DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
4. Produits d'exploitation	740 522,22
5. Produits financiers	
6. Produits exceptionnels	
TOTAL	740 522,22

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements et provisions	216 466,68
TOTAL	216 466,68
NATURE DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions	2 603,45
TOTAL	2 603,45
<u>ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>	
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	
DOT. PROV. REGLE. PRODUITS FINANCIERS	199 454,27
DOT. PROV. REGL. ACTIF IMMOB.	12 020,00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 992,41
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	
REPRISE PROV. REGL. ACTIF IMMOB.	2 453,55
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	149,90

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE DES ENGAGEMENTS DONNES	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions donnés	
. Autres engagements donnés	
- Affectation hypothécaire	1 309 000,00
- Nantissement matériel	7 121,75
- Nantissement titres immobilisés	677 000,00
- Nantissement DAT	1 500 000,00
- Engagements en matière de retraite	3 757 313,00
TOTAL	7 250 434,75

NATURE DES ENGAGEMENTS RECUS	
. Plafonds de découverts autorisés	
. Avals et cautions reçus	16 991 869,29
. Autres engagements reçus	
- Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	16 991 869,29

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTES CONCERNES	MONTANT GARANTI
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	447 870,66
. Emprunts et dettes financières divers	
. Autres dettes	
TOTAL	447 870,66

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

NATURE DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	MONTANT
. Concours publics	
À la charge de l'Assurance maladie	25 171 942,22
À la charge de l'État	
À la charge du Département	24 397 887,34
À la charge de l'ASP	5 744 282,18
À la charge d'autres financeurs	106 694,50
. Subventions d'exploitation	
A.R.S.	68 530,85
État	
Région	
Département	60 000,00
Collectivités territoriales	
Établissements publics à caractère administratif	
Établissements publics à caractère industriel et commercial	
Ville	850,00
. Subventions d'investissement	
A.R.S.	35 405,63
État	9 323,29
Région	
Département	
Collectivités territoriales	
Établissements publics à caractère administratif	
Établissements publics à caractère industriel et commercial	
Ville	
TOTAL	55 594 916,01

HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

	CONTRÔLE LEGAL DES COMPTES	S.A.C.C.	TOTAL
.Honoraires T.T.C. au 31/12/2025	93 600,00		93 600,00
TOTAL	93 600,00		93 600,00

ETAT DES PARTICIPATIONS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	CAPITAL SOCIAL	RESERVES & RAN & PRIME D'EMISSION	RESULTAT DERNIER EXERCICE CLOS	CAPITAUX PROPRES	QP CAPITAL DETENU
SCI CHEVREFEUILLE	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI LE THYM	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI COQUELICOT	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI LA SARIETTE	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI LA LAVANDE	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI GENET	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI IRIS	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI LE ROMARIN	152	(A)	(A)	(A)	10,00%
SCI LE CHENE	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE HETRE	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI L'OLIVIER	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE TILLEUL	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI L'AMANDIER	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI L'EUCALYPTUS	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE SABLE	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LA MAREE	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE DAUPHIN	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE CORAIL	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE GALET	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LA DUNE	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LA MER	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI L'OCEAN	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI L'AIGOUAL	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE CANIGOU	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LE PIC ST LOUP	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI SAINT ROCH	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI L'ETANG DE THAU	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
SCI LA CAMARGUE	77 311	(A)	(A)	(A)	9,65%
TOTAUX	1 547 436				

(A) Données non communiquées pour l'exercice 2025

ETAT DES PARTICIPATIONS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	VALEUR BRUTE TITRES DETENUS	VALEUR NETTE TITRES DETENUS	AUTRES CREANCES	AUTRES DETTES	CAUTION & AVAL DONNE
SCI CHEVREFEUILLE	15	(A)	347		(A)
SCI LE THYM	15	(A)		-2 206	(A)
SCI COQUELICOT	15	(A)	842		(A)
SCI LA SARIETTE	15	(A)		-3 201	(A)
SCI LA LAVANDE	15	(A)		-704	(A)
SCI GENET	15	(A)		-3 051	(A)
SCI IRIS	15	(A)		-1 115	(A)
SCI LE ROMARIN	15	(A)	1 272		(A)
SCI LE CHENE	7 461	(A)		-5 342	(A)
SCI LE HETRE	7 461	(A)		-6 349	(A)
SCI L'OLIVIER	7 461	(A)		-5 681	(A)
SCI LE TILLEUL	7 461	(A)			(A)
SCI L'AMANDIER	7 461	(A)		-4 699	(A)
SCI L'EUCALYPTUS	7 461	(A)		-6 511	(A)
SCI LE SABLE	7 461	(A)		-5 725	(A)
SCI LA MAREE	7 461	(A)		-5 813	(A)
SCI LE DAUPHIN	7 461	(A)		-6 790	(A)
SCI LE CORAIL	7 461	(A)	919		(A)
SCI LE GALET	7 461	(A)		-7 740	(A)
SCI LA DUNE	7 461	(A)		-7 026	(A)
SCI LA MER	7 461	(A)		-2 240	(A)
SCI L'OCEAN	7 461	(A)		-7 479	(A)
SCI L'AIGOUAL	7 461	(A)		-5 618	(A)
SCI LE CANIGOU	7 461	(A)		-7 240	(A)
SCI LE PIC ST LOUP	7 461	(A)		-6 191	(A)
SCI SAINT ROCH	7 461	(A)	1 105		(A)
SCI L'ETANG DE THAU	7 461	(A)		-2 484	(A)
SCI LA CAMARGUE	7 461	(A)		-7 385	(A)
TOTAUX	149 342		4 485	-110 587	

(A) Données non communiquées pour l'exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<u>PRODUITS PAR ORIGINE</u>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	41 775	41 775	44 040	44 040
- Legs, dotations et assurances vie				
- Mécénat	10 020	10 020	1 130	1 130
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	509	509	1 610	1 610
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	27 840		26 720	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 679 302		7 562 195	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	55 578 174		53 657 884	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	166 050		170 399	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	352 856		367 902	
Total des produits	64 856 526	52 304	61 831 879	46 780
<u>CHARGES PAR DESTINATION</u>				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	4 934	4 934	8 178	8 178
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	59 357 596	40 624	57 514 801	37 572
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 854 245	1 298	3 479 978	1 014
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	32 072		42 131	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	78 874		94 146	
Total des charges	63 327 721	46 856	61 139 234	46 763
EXCEDENT OU DEFICIT	1 528 805	5 448	692 645	17

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				
Total des produits				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Total des charges				

C.E.R.

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2025	31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	4 934	8 178
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	40 624	37 572
Total des emplois	45 558	45 750
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 298	1 014
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	5 448	17
Total	52 304	46 780

RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	41 775	44 040
- Legs, dotations et assurances vie	10 020	1 130
- Mécénat	509	1 610
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
Total des ressources	52 304	46 780
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	52 304	46 780
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		